

Indre-et-Loire	GAL Loire Touraine
<i>Mise à jour : août 2016</i>	Structure porteuse du GAL : Pays Loire Touraine

Priorité ciblée du GAL :

Affirmer l'attractivité du territoire et améliorer le cadre de vie pour et avec les habitants

Le territoire du GAL :

Périmètre du GAL : Pays Loire Touraine

Chiffres clés

Nombre de communes : 55

Nombre d'habitants : 106 157

Superficie : 1 146 km²

Expérience Leader antérieure : Leader 2007/2013

Elu régional référent : Mme Isabelle GAUDRON

La stratégie du GAL et les moyens mis en œuvre :

Au regard de ses dynamiques territoriales, le Pays Loire Touraine a structuré son projet de territoire autour de 2 priorités : diffuser la dynamique du Val de Loire vers les secteurs Nord et Sud du Pays et promouvoir les complémentarités entre la couronne périurbaine tourangelle et les pôles urbains de seconde périphérie.

La stratégie Leader apporte une approche complémentaire aux actions de développement territorial du Pays en renforçant les politiques existantes et en s'appuyant sur les atouts du territoire :

- Les grands sites culturels, le label « Pays d'art et d'histoire » et l'ingénierie patrimoniale
- Les patrimoines naturels (paysages, richesse des milieux...), l'étude Trame Verte et Bleue
- Les dynamiques économiques (première destination touristique de la région Centre-Val de Loire, accueil des entreprises, viticulture/ agriculture à haute valeur ajoutée...)
- Le cadre de vie de qualité (nombreux services, réseaux de professionnels...)

Cette stratégie se développe autour de deux objectifs stratégiques transversaux :

- Agir pour la cohésion et l'accessibilité du Pays Loire Touraine.
L'accessibilité concerne l'accessibilité aux services à la population, aux offres touristiques, aux zones d'emplois, aux démarches d'économie d'énergie... et se décline aussi bien sur des aspects matériels (mobilité/transport) que sur des aspects immatériels (information/connaissance).
- Conforter les dynamiques de développement créatrices d'emplois.
Pour des raisons économiques et environnementales, deux priorités sont apparues : conforter et qualifier l'offre existante (tourisme, services, loisirs..) et développer une offre complémentaire à l'existant.

<p>6 actions à développer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Action 1 : Favoriser la coordination et le dialogue entre les acteurs • Action 2 : Optimiser les déplacements en faveur du développement durable • Action 3 : Valoriser un développement économique respectueux de l'environnement et des patrimoines • Action 4 : Développer une offre équitable de services • Action 5 : Coopération • Action 6 : Animation et fonctionnement du programme Leader 	<p>Enveloppe FEADER :</p> <p>1,2 M€</p> <p>Comité de programmation :</p> <p>16 membres titulaires (11 privés + 5 publics) et 16 suppléants (11 privés + 5 publics)</p> <p>Moyens humains mobilisés :</p> <p>1.5 ETP</p>
---	--

Projets de coopération :

- Mise en place d'actions de valorisation de la vallée du Cher

Il s'agira de mener des actions de valorisation de la vallée du Cher autour des paysages, des patrimoines culturels et naturels, des savoir-faire, de l'itinéraire Cher à Vélo... Ces actions permettront de soutenir le développement touristique de la Vallée du Cher (ex : avec le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais : mutualisation des outils et savoir-faire touristiques, programmes d'actions Pays d'art et d'histoire...).

- Mise en place d'actions autour des patrimoines historiques, architecturaux et environnementaux

Leader soutiendra des actions de valorisation des patrimoines historiques, architecturaux et environnementaux. Ces actions permettront de développer des partenariats entre acteurs, d'améliorer la visibilité des patrimoines ruraux, de développer l'offre touristique et le marketing territorial (ex : avec le Pays d'Othe et d'Armanche : développement du label européen « Villages of tradition », échanges d'expériences autour de la valorisation touristique...).

- Mise en place de projet de coopération pour affirmer l'attractivité du territoire et améliorer le cadre de vie des habitants

Ces actions permettront d'échanger et de soutenir des projets sur l'ensemble des thématiques investies dans la stratégie Leader.

Contacts :

Président du GAL : M. Claude COURGEAU (Président du Pays)

Animatrice Leader : Mme Sophie LAINE

Téléphone : 02 47 57 30 83

Courriel : leader@paysloiretouraine.fr

Adresse : Mairie de Pocé sur Cisse – 37530 POCE SUR CISSE